

L'Industrie Charbonnière pendant l'année 1950

Statistique sommaire et résultats provisoires

par A. MEYERS.

Le présent travail donne, en attendant la publication d'éléments plus détaillés et plus précis dans la « Statistique annuelle des industries extractives et métallurgiques », un aperçu de la marche de l'industrie charbonnière belge au cours de l'année 1950.

L'attention du lecteur est attirée sur le fait que les données qui suivent ne sont pas définitives.

Production de houille.

(Voir tableaux n^{os} 1 et 2 et diagramme n^o 1.)

La production nette de houille en Belgique a été, en 1950, de 27.298,250 tonnes, contre 27.854.000 tonnes en 1949, et contre 26.691.150 tonnes en 1948 (chiffres définitifs pour 1948 et 1949).

Le tableau n^o 1 permet de se rendre compte de l'allure de la production mensuelle.

Ci-dessous figure, pour les années 1940 à 1950, la proportion de la production fournie par le bassin de la Campine par rapport à l'extraction totale du Royaume pendant les mêmes années :

1941 : 26,7 %	1946 : 31,8 %
1942 : 27,2 %	1947 : 29,5 %
1943 : 29,2 %	1948 : 29,8 %
1944 : 36,0 %	1949 : 28,6 %
1945 : 30,7 %	1950 : 29,7 %

Le nombre moyen de jours d'extraction de l'année 1950 a varié, suivant les districts, entre 278,8 et 295,0. Pour l'ensemble des charbonnages, il a été de 286,1.

TABLEAU N^o 1
PRODUCTION MENSUELLE DE HOUILLE PAR DISTRICT
(en milliers de tonnes.)

PERIODES	Mons	Centre	Charleroi	Liège	Campine	Royaume
1950						
Janvier	435.1	525.2	611.7	402.6	708.7	2.485.5
Février	385.1	287.6	567.5	565.2	675.0	2.274.4
Mars	425.5	509.4	628.2	599.8	768.4	2.529.1
Avril	402.8	291.9	587.1	580.9	687.4	2.550.1
Mai	581.6	272.1	562.4	575.7	625.6	2.217.4
Juin	581.6	286.1	617.6	404.5	656.5	2.525.9
Juillet	249.5	159.0	376.7	259.1	377.1	1.621.2
Août	556.0	235.9	501.8	284.7	646.6	2.025.0
Septembre	409.5	291.4	584.5	599.9	671.8	2.557.1
Octobre	422.7	299.0	598.9	405.6	699.2	2.425.4
Novembre	409.5	286.1	576.6	594.7	715.9	2.582.6
Décembre	589.7	270.5	546.5	594.9	711.7	2.512.9
Totaux des relevés mensuels 1950 .	4.644.0	5.314.0	6.759.5	4.465.4	8.121.7	27.504.4
Production en 1950 (chiffres provisoires rectifiés) . .	4.644.1	5.314.0	6.802.6	4.421.7	8.115.8	27.298.2

En 1950, la production moyenne du pays, par jour d'extraction, calculée mensuellement, a varié de 99.270 tonnes, maximum atteint en décembre, à 88.110, minimum atteint en juillet (voir tableau n^o 2).

TABLEAU N^o 2.
PRODUCTION JOURNALIERE (en tonnes.)

PERIODES	Mons		Centre		Charleroi		Liège		Campine		Royaume	
	Production journalière	Jours d'extraction	Production journalière	Jours d'extraction	Production journalière	Jours d'extraction	Production journalière	Jours d'extraction	Production journalière	Jours d'extraction	Production journalière	Jours d'extraction
1950												
Janvier	16.800	25,9	12.560	25,9	23.620	25,9	15.600	25,8	27.260	26,0	95.880	25,9
Février	17.350	22,1	12.450	25,1	23.950	23,7	15.950	22,8	28.040	24,0	98.040	25,2
Mars	17.070	24,8	11.990	25,8	23.890	26,5	15.950	25,1	28.670	26,8	97.650	25,9
Avril	16.850	25,9	12.470	25,4	24.770	23,7	15.940	25,9	28.640	24,0	98.740	25,8
Mai	16.520	25,1	12.310	22,1	24.450	25,0	16.190	23,2	28.440	22,0	97.680	22,7
Juin	16.450	25,2	12.390	25,1	24.050	25,7	15.790	25,6	27.510	25,5	95.720	25,5
Juillet	14.350	17,4	10.670	14,9	21.900	17,2	15.240	17,0	25.200	22,9	88.110	18,4
Août	15.480	25,0	10.390	22,7	21.910	22,9	14.680	19,4	25.560	25,5	88.430	22,9
Septembre	15.810	25,9	11.450	25,5	22.850	25,6	15.560	25,7	26.140	25,7	91.720	25,7
Octobre	16.520	25,9	11.500	26,0	23.120	25,9	15.840	25,6	26.890	26,0	95.640	25,9
Novembre	17.050	24,0	11.970	23,9	24.250	25,8	16.720	23,6	28.640	25,0	98.860	24,1
Décembre	16.940	25,0	12.070	22,4	25.750	25,0	16.590	23,8	29.650	24,0	99.270	25,5
1950	16.460	282,2	11.890	278,8	23.580	286,7	15.860	281,5	27.550	295,0	95.440	286,1
1950 (Chiffres provisoires rectifiés)	16.460		11.890		23.730		15.710		27.510		95.410	

Stocks de houille.

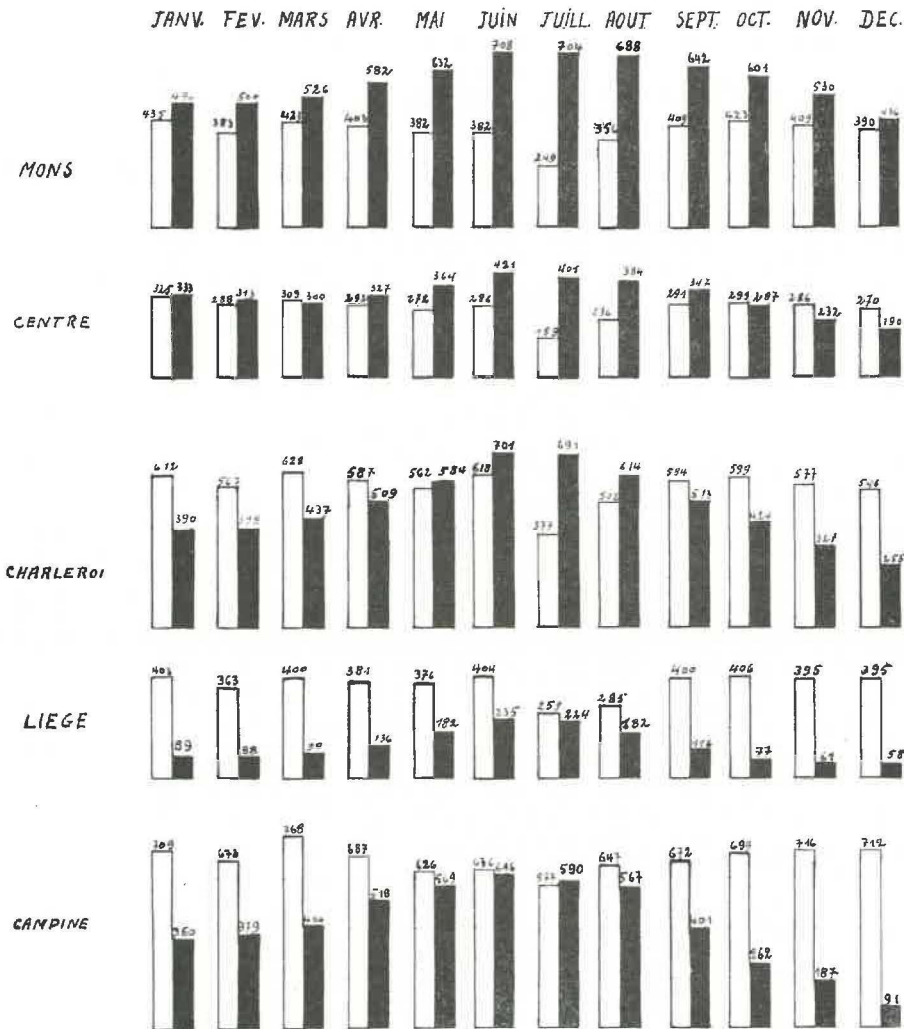
(Voir tableau n^o 3 et diagramme n^o 1.)

TABLEAU N^o 3.
STOCKS EN MILLIERS DE TONNES.

PERIODES	Mons	Centre	Charleroi	Liège	Campine	Royaume
1950						
1 ^{er} Janvier	500,9	555,9	421,4	95,6	458,7	1.812,5
fin janvier	496,5	532,7	390,5	88,8	560,2	1.668,5
» février	499,9	515,5	398,5	88,0	578,8	1.678,7
» mars	525,9	500,5	456,7	99,1	414,5	1.776,5
» avril	582,1	526,6	509,5	156,0	518,4	2.072,6
» mai	651,8	565,9	585,7	181,6	568,8	2.329,8
» juin	708,1	421,4	701,5	234,9	616,4	2.682,3
» juillet	705,9	401,4	690,7	223,8	590,0	2.609,8
» août	688,2	583,6	614,2	181,9	567,1	2.435,0
» septembre	641,6	547,0	515,0	116,0	401,5	2.018,9
» octobre	601,4	287,5	425,6	76,7	261,9	1.650,9
» novembre	550,0	252,2	327,5	61,1	186,6	1.357,2
» décembre	436,3	190,4	255,0	57,9	91,1	1.030,7

DIAGRAMME N°1 Mouvement de la Production et des Stocks dans les différents districts

Production mensuelle en milliers de tonnes
Stock à la fin du mois en milliers de tonnes



Le stock total de houille dans les charbonnages présente pour l'année 1950 une courbe ascendante jusqu'au mois de juin ; elle redescend ensuite fortement et se situe, en décembre, à la moitié, environ, de la valeur de janvier, soit à 1.030.700 tonnes.

Ci-dessous figure, pour chaque bassin et pour le Royaume, pendant les années 1948, 1949, et 1950, et par rapport à la production journalière moyenne de l'année, l'équivalent du stock en journées de travail.

	1948	1949	1950
Mons	15,0 jours	50,7 jours	26,5 jours
Centre	10,0 »	27,0 »	16,0 »
Charleroi	9,8 »	17,2 »	10,7 »
Liège	4,6 »	6,2 »	3,7 »
Campine	7,4 »	16,0 »	5,5 »
Royaume	9,2 »	18,7 »	10,8 »

Durée du travail.

La durée du travail souterrain ne peut excéder 8 heures par jour ni 48 heures par semaine, descente et remonte comprises.

La durée du travail à la surface est de 8 heures par jour et de 48 heures par semaine.

Personnel.

(Voir tableau n° 4 et diagramme n° 2.)

Le tableau n° 4 indique, mois par mois, le nombre moyen d'ouvriers occupés pendant les jours d'extraction. Ce nombre a varié en 1950 entre un maximum de 138.900 atteint en mai (chiffres ronds) et un minimum de 123.400 constaté en juillet.

Le relevé ci-après donne la répartition entre les districts du personnel total occupé au cours du dernier mois des années 1948, 1949 et 1950.

	déc. 1948	déc. 1949	déc. 1950
Mons	26.939	25.006	23.883
Centre	20.942	18.588	17.088
Charleroi	39.496	35.626	33.067
Liège	28.443	26.473	25.479
Campine	38.186	34.519	32.745
Royaume	154.006	140.212	132.262

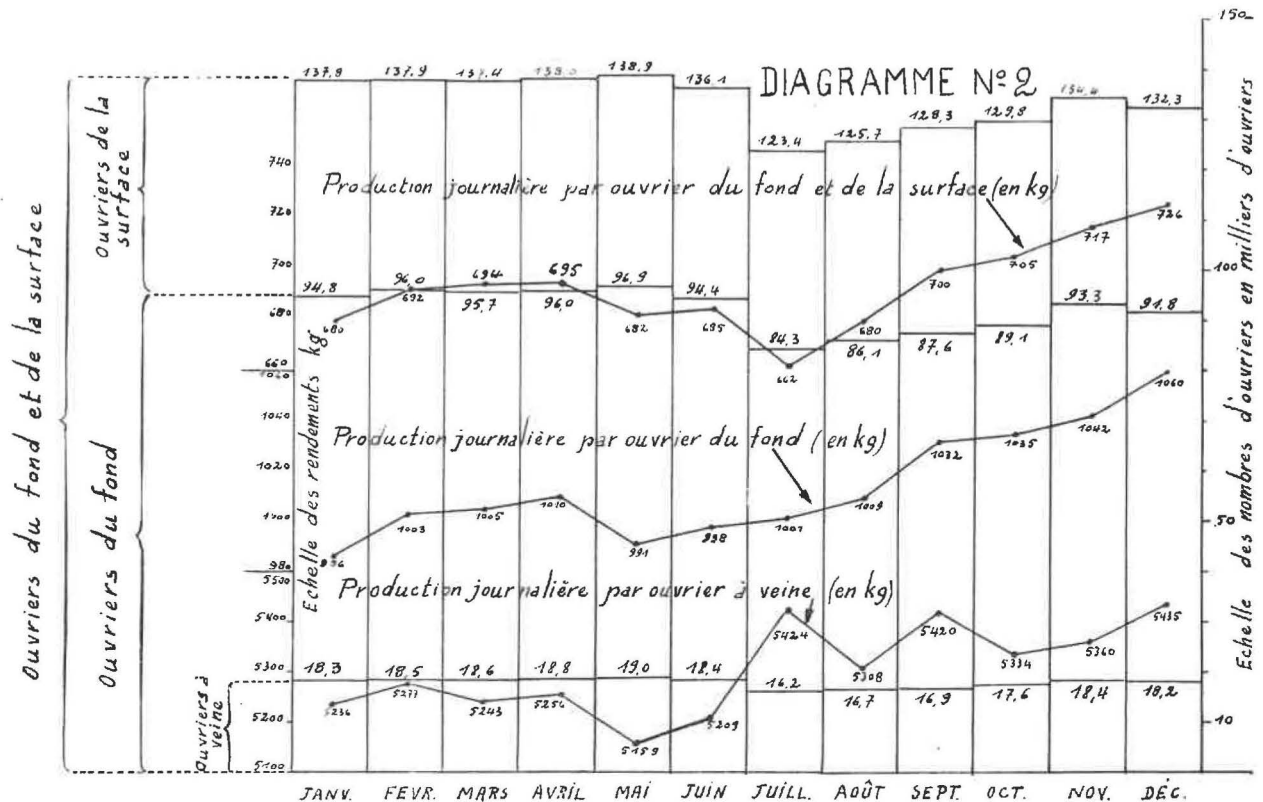
TABLEAU N° 4.
PERSONNEL OUVRIER DES CHARBONNAGES
(en milliers d'ouvriers.)

PERIODES	Ouvriers à veine	Ouvriers du fond (y compris les ouvriers à veine)	Ouvriers de la surface	Ouvriers du fond et de la surface réunis
Décembre 1949	18,0	97,7	42,5	140,2
1950				
Janvier	18,5	94,8	45,0	157,8
Février	18,5	96,0	41,9	157,9
Mars	18,6	95,7	41,7	157,4
Avril	18,8	96,0	42,0	158,0
Mai	19,0	96,9	42,0	158,9
Juin	18,4	94,4	41,7	156,1
Juillet	16,2	84,5	59,1	125,4
Août	16,7	86,1	59,6	125,7
Septembre	16,9	87,6	40,7	128,5
Octobre	17,6	89,1	40,7	129,8
Novembre	18,4	95,5	41,1	154,4
Décembre	18,2	91,8	40,5	152,5
Moyenne	18,0	92,1	41,2	133,3

Les chiffres ci-après, fournis par la Fédération des Associations Charbonnières, montrent la proportion d'ouvriers étrangers dans le nombre total d'ouvriers

inscrits dans les charbonnages (usines connexes comprises).

DISTRICTS MINIERS	Nombre total d'ouvriers inscrits à fin décembre		Nombre d'ouvriers étrangers inscrits à fin décembre		Proportion d'étrangers %	
	1949	1950	1949	1950	1949	1950
Mons	29.265	27.782	10.668	9.855	36,5	35,4
Centre	21.191	19.255	8.865	7.545	41,8	39,2
Charleroi	40.768	57.592	17.526	15.552	45,0	41,1
Liège	51.156	50.096	14.520	15.752	46,6	45,6
Campine	40.655 (1)	58.710	10.215	9.286	25,1	24,0
Royaume	65.055 (1)	155.215	61.792	55.750	37,9	36,4



(1) Y compris 185 inciviques.

Dans le tableau suivant sont comparés les nombres d'ouvriers étrangers inscrits à la fin de chacune des années 1948, 1949 et 1950 suivant leur nationalité :

	fin déc. 1947	id. 1948	id. 1949
Allemands libres	5.095	2.692	2.545
Prisonniers de guerre	—	—	—
Italiens	46.120	54.855	50.450
Apatriotes	545	454	424
Autres nationalités	26.290	25.855	22.551
Total	76.050	61.792	55.750

Production par journée d'ouvrier.

(Voir tableaux n^{os} 5 et 6 et diagramme n^o 2.)

Le tableau n^o 5 et le diagramme n^o 2 indiquent que la production par journée d'ouvrier, calculée pour l'ensemble du pays, s'est sensiblement améliorée au cours de l'année 1950.

Le tableau n^o 5 indique en outre le minimum et le maximum de la production.

TABLEAU N^o 5.

PERIODES	Production journalière par ouvrier		
	Ouvriers à veine kg	Ouvriers du fond (y compris les ouvriers à veine) kg	Ouvriers du fond et de la surface kg
1950			
Janvier	5.256	986 Min.	680
Février	5.277	1.005	692
Mars	5.243	1.005	694
Avril	5.256	1.010	695
Mai	5.159 Min.	991	682
Juin	5.209	998	685
Juillet	5.424	1.001	662 Min.
Août	5.308	1.009	680
Septembre	5.420	1.032	700
Octobre	5.334	1.035	705
Novembre	5.360	1.042	717
Décembre	5.455 Max.	1.042 Max.	726 Max.

Le tableau n^o 6 met en regard, pour les divers districts, le rendement de chacune de ces catégories en 1948, 1949 et 1950 : il permet ainsi de faire des comparaisons entre les districts.

Les rendements figurant au tableau n^o 6 se rapportent à l'ensemble des ouvriers (ouvriers libres et inciviques).

TABLEAU N^o 6.

DISTRICTS MINIERS	PRODUCTION MOYENNE (1)								
	par journée d'ouvrier à veine kg			par journée d'ouvrier de l'intérieur (ouv. à veine compris) kg			par journée d'ouvrier de toutes catégories (intérieur et surface) kg		
	1948	1949	1950	1948	1949	1950	1948	1949	1950
Mons	5.921	4.350	4.810	792	852	951	560	605	669
Centre	4.939	5.239	5.418	851	909	974	606	645	673
Charleroi	4.551	4.566	4.988	906	939	1.012	610	635	675
Liège	4.719	4.947	5.285	718	789	852	501	554	594
Bassin du Sud	4.479	4.702	5.077	821	875	950	570	610	653
Campine	5.140	5.464	5.745	1.048	1.085	1.210	716	747	825
Royaume	4.657	4.897	5.259	878	926	1.015	607	644	695

(1) Chiffres provisoires.

Salaires.(Voir tableaux n^{os} 7 et 8.)

Les salaires dont il est question représentent la rémunération de toute personne — ouvrier, surveillant, chef-ouvrier, contremaître ou autre — liée par un *contrat de travail*, en vertu de la loi du 10 mars 1900 sur le contrat de travail.

Il s'agit des *salaires bruts*, comprenant les sommes retenues pour l'alimentation des Caisses de Secours et de Prévoyance.

Au cours de l'année 1950, les salaires des ouvriers mineurs n'ont pas été modifiés, si ce n'est que le minimum garanti du groupe X du fond fut porté de 249,20 F à 254 F par décision de la Commission Nationale Mixte des Mines en date du 17 novembre 1950. Le salaire du groupe I de la surface est resté de 141,40 F et le salaire journalier moyen national du groupe X du fond de 282,25 F.

Le tableau n^o 7 indique les salaires journaliers moyens des années 1949 et 1950, calculés par journée de présence.

TABLEAU N^o 7.
SALAIRES JOURNALIERS MOYENS BRUTS EN 1950 (Chiffres provisoires).

	Ouvriers à veine		Ouvriers du fond (y compris les ouvriers à veine)		Ouvriers de la surface		Ouvriers de toutes catégories, fond et surface	
	1949	1950	1949	1950	1949	1950	1949	1950
Mons	281,25	284,67	241,10	245,12	161,94	165,50	218,16	219,50
Centre	285,91	278,79	229,57	228,75	166,45	165,76	211,25	209,27
Charleroi	262,59	275,87	235,59	245,88	154,79	160,56	208,08	216,09
Liège	291,08	297,56	241,98	246,95	166,49	165,82	219,49	221,79
Bassin du Sud	276,92	285,55	236,75	241,94	161,22	162,88	215,85	217,20
Campine	261,40	263,21	229,48	230,14	157,11	158,00	207,02	207,05
Royaume	272,95	277,87	254,98	258,99	160,19	161,65	212,16	214,61

Le tableau n^o 8 accuse une diminution du salaire par tonne, par rapport à 1949, ce qui est dû à la diminution du personnel occupé. Il fait apparaître, en outre, comme d'habitude, que le salaire par tonne, en Campine, est nettement moins élevé que dans les autres districts.

Comme il a été souligné à l'occasion des statistiques précédentes, les chiffres des tableaux n^{os} 7 et 8 ne concernent que les salaires proprement dits. D'autres charges viennent s'y ajouter pour constituer le coût de la main-d'œuvre : cotisations pour la Sécurité Sociale, les congés complémentaires et les doubles pécules de vacances ; dépenses pour jours fériés ; indemnités pour réparation des accidents de travail ; allocations en nature, etc...

TABLEAU N^o 8.
SALAIRES PAR TONNE
(Chiffres provisoires)

DISTRICTS	SALAIRES BRUTS PAR TONNE NETTE EXTRAITE		
	1948 Francs	1949 Francs	1950 Francs
Mons	372,75	360,76	328,29
Centre	534,73	527,56	511,06
Charleroi	322,00	527,59	520,27
Liège	415,22	596,13	575,25
Bassin du Sud	356,48	550,71	532,85
Campine	278,97	277,08	251,70
Royaume	333,41	529,67	508,71

Prix des charbons.

Ces prix s'entendent à la tonne, au départ des charbonnages.

Au cours de l'année 1950, les prix des charbons n'ont pas été modifiés. Le barème appliqué à partir du 1^{er} octobre 1949 a été maintenu. Il est reproduit ci-après :

Catégorie	gras	3/4 gras	1/2 gras	1/4 gras	maigres
Schlamms (20 % cendres, 20 % eau) :					
	500	300	280	260	260
Bruts (20 % cendres, 5 % eau) :					
0/2	490	490	490	450	450
0/5	500	500	500	460	460
Mixtes (20 % cendres, 7 % eau) :					
	500	500	480	450	450
Lavés (10 % cendres, 7 % eau) :					
0/5	—	—	600	560	560
2/5, 2/6	—	—	640	600	600
0/10	670	660	640	600	600
Fines à coke	640	640	—	—	—
Classés :					
5/10	750	750	820	780	780
10/18	775	825	960	1060	1060
12/22	—	—	—	—	1160
18/50	825	975	1210	1310	1310
50/50	875	1075	1255	1255	1235
50/80	875	975	1160	1110	1110
80/120	—	—	1035	1035	1035
Criblés	800	925	960	960	960
Gailleries	—	—	960	960	960

Production et prix de coke.**A. — Production.**

La production de coke a marqué une diminution sensible en 1950 par rapport à 1949.

TABLEAU N° 9.
PRODUCTION DE COKE PENDANT L'ANNEE 1950
(en milliers de tonnes.)

PERIODES	Hainaut	Liège	Autres provinces	Royaume
Janvier	162,0	95,1	147,7	404,8
Février	146,6	85,8	132,0	372,4
Mars	157,4	100,3	133,3	391,0
Avril	154,0	85,8	124,8	364,6
Mai	161,8	85,1	122,4	369,3
Juin	157,5	80,8	103,2	341,5
Juillet	135,8	63,2	101,3	300,3
Août	149,1	87,0	107,1	343,2
Septembre	168,6	99,4	122,6	390,6
Octobre	183,5	112,6	143,4	439,5
Novembre	149,2	112,2	147,5	408,9
Décembre	193,4	119,8	146,1	459,3
Total 1950	1.918,9	1.135,1	1.531,4	4.585,4
1949 (1)	2.221,7	1.189,6	1.623,5	5.034,8
1948 (1)	2.546,6	1.243,1	1.936,3	5.526,0
1947 (1)	1.921,6	1.068,6	1.738,8	4.729,0
1946 (1)	1.482,8	850,6	1.567,5	3.900,9

(1) Chiffres définitifs de la statistique annuelle (petit coke compris).

B. — Prix.

La vente du coke est restée sous le régime du prix normal, instauré le 1^{er} octobre 1949.

Production et prix des agglomérés.**A. — Production.**

TABLEAU N° 10.
PRODUCTION D'AGGLOMERES
PENDANT L'ANNEE 1950
(en milliers de tonnes).

PERIODES	Royaume
Janvier	83,1
Février	81,5
Mars	68,0
Avril	65,5
Mai	60,6
Juin	58,5
Juillet	47,8
Août	72,0
Septembre	110,0
Octobre	123,0
Novembre	120,5
Décembre	124,0
Total 1950	1.014,3
1949 (1)	783,3
1948 (1)	970,2
1947 (1)	1.348,5
1946 (1)	1.079,6

B. — Prix.

Les prix des agglomérés de houille n'ont pas été modifiés au cours de l'année 1950; le barème appliqué à partir du 1^{er} octobre 1949 a été maintenu. Il est reproduit ci-après.

a) Briquettes (½ gras) :

Type marine	875 fr. la tonne
Type II	850 fr. la tonne

b) Boulets :

moins de 10 % cendres	fr. t. 870 (½ gras) et 855 (maigres)
10 à 14 % cendres	fr. t. 835 (½ gras) et 815 (maigres)
plus de 14 % cendres	fr. t. 805 (½ gras) et 785 (maigres)

(1) Chiffres définitifs de la statistique annuelle.

**Mouvement commercial et consommation de houille
de l'Union belgo-luxembourgeoise.**

(Voir tableaux n^{os} 11, 12 et 13)

TABLEAU N^o 11.
IMPORTATIONS DE L'UNION ECONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISE
(en milliers de tonnes.)

PAYS DE PROVENANCE	Houille	Coke	Agglomérés	Total (1)
Allemagne Occidentale	412,0	2.070,1	1,8	5.104,8
Royaume-Uni	251,7	52,5	—	275,8
France	75,5	0,7	—	76,4
Sarre	68,4	0,2	0,2	68,9
Pologne	61,4	—	—	61,4
Allemagne trizone	28,5	151,5	—	199,4
Etats-Unis d'Amérique	9,2	—	—	9,2
Maroc français	8,8	—	—	8,8
Pays-Bas	2,2	207,2	—	271,7
Autres pays	1,5	1,0	—	2,6
<i>Total 1950</i>	<i>899,0</i>	<i>2.445,0</i>	<i>2,0</i>	<i>4.077,0</i>

(1) Le coke et les agglomérés sont comptés dans le total pour leur équivalent en houille crue.

TABLEAU N^o 12.
EXPORTATIONS DE L'UNION ECONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISE
(en milliers de tonnes.)

PAYS DE DESTINATION	Houille	Coke	Agglomérés	Total (1)
Italie	1.112,0	—	0,1	1.112,1
France	702,2	178,2	1,0	1.024,9
Pays-Bas	492,5	5,5	0,1	496,7
Suisse	112,8	24,7	15,0	156,9
Portugal	104,7	5,5	0,5	112,4
Finlande	45,1	7,4	—	54,7
Espagne	27,9	56,9	—	75,9
Norvège	12,4	7,5	—	21,9
Maroc espagnol	10,4	—	—	10,4
Irlande	10,2	1,2	—	11,8
Brésil	9,6	55,6	—	55,5
Suède	5,4	52,8	—	48,0
Pakistan	—	5,7	—	7,4
Argentine	—	0,7	—	0,9
Uruguay	—	0,8	—	1,0
Autres pays	0,4	1,8	0,2	2,9
Prov. de bord (2)	52,6	0,1	0,1	52,8
	<i>2.768,0</i>	<i>340,0</i>	<i>15,0</i>	<i>3.224,0</i>

(1) Le coke et les agglomérés sont comptés dans le total pour leur équivalent en houille crue.

(2) Pour bateaux étrangers.

TABLEAU N° 14.
Résultats provisoires de l'exploitation des mines de houille en 1950 (Chiffres provisoires).

DISTRICTS	Sans subventions			Avec subventions			PRODUCTION nette en tonnes	VALEUR des charbons extraits		MONTANT des dépenses		PREMIER RESULTAT boni (+) ou mali (—)		MONTANT DES SUBVENTIONS		SOLDE du compte spécial du Fonds de Ré- équipement	TOTAL Subventions MOINS Solde Ré- équipement	RESULTAT FINAL			
	NOMBRE DE MINES							globale F	F par tonne	global	F par tonne	global F	F par tonne	Etat	Solidarité (1)			global F	F par tonne		
	en boni	en mali	Total	en boni	en mali	Total															
Mons	1	9	10	4	6	10	4.644.130	2.914.167.100	627,49	3.224.264.500	694,26	—	310.097.400	—	66,77	358.851.700	+ 6.224.400	+ 20.651.500	+ 344.424.600	+ 34.327.200	+ 7,39
Centre	2	5	7	4	3	7	3.314.000	2.195.738.700	662,56	2.218.490.700	669,43	—	22.752.000	—	6,87	58.330.500	+ 19.034.900	+ 10.603.700	+ 66.761.700	+ 44.009.700	+ 13,28
Charleroi	18	9	27	20	7	27	6.792.960	4.880.894.900	718,52	4.790.632.500	705,23	+	90.262.400	+	13,29	147.590.100	+ 9.819.900	+ 13.556.900	+ 143.853.100	+ 234.115.500	+ 34,47
Liège	11	14	25	17	8	25	4.421.710	3.406.135.800	770,32	3.524.210.300	797,02	—	118.074.500	—	26,70	234.341.400	+ 32.136.800	— 13.210.300	+ 279.688.500	+ 161.614.000	+ 36,55
Bassin du Sud . . .	32	37	69	45	24	69	19.172.800	13.396.936.500	698,75	13.757.598.000	717,56	—	360 661 50.	—	18,81	799.113.700	+ 67.216.000	+ 31.601.800	+ 834.727.900	+ 474.066 400	+ 24,73
Campine	7	—	7	7	—	7	8.115.810	5.470.338.100	674,03	4.970.872.100	612,49	+	499.466 000	+	61,54	70.335.700	— 13.862.500	+ 3.759.100	+ 52.714.100	+ 552.180.100	+ 68,04
Royaume	39	37	76	52	24	76	27.288.610 ⁽²⁾	18.867.274.600	691,40	18.728.470.100	686,31	+	138 804.500	+	5,09	869.449.400	+ 53.353.500	+ 35.360.900	+ 887.442.000	+ 1.026.246.500	+ 37,61
Suivant PREMIER RESULTAT	Groupe des 39 mines en boni						16.559.220	11.651.250.400	703,61	10.737.754.100	648,44	+	913.496.300	+	55,17	197.092.800	— 903.800	+ 27.322.200	+ 168.866.800	+ 1.082.363.100	+ 65,36
	Groupe des 37 mines en mali						10.729.390	7.216.024.200	672,55	7.990.716.000	744,75	—	774.691.800	—	72,20	672.356.600	+ 54.257.300	+ 8.038.700	+ 718.575.200	— 56.116.600	— 5,23
Suivant RESULTAT FINAL	Groupe des 52 mines en boni						21.110.470	14.737.379.600	698,11	13.937.866.400	660,24	+	799.513.200	+	37,87	387.181.900	+ 26.837.200	+ 18.518.500	+ 395.500.600	+ 1.195.013.800	+ 56,61
	Groupe des 24 mines en mali						6.178.140	4.129.895.000	668,47	4.790.603.700	775,41	—	660.708.700	—	106,94	482.267.500	+ 26.516.300	+ 16.842.400	+ 491.941.400	— 168.767.300	— 27,32

(1) + Sommes reçues du Fonds de Solidarité.
— Sommes versées au Fonds de Solidarité.

(2) La différence entre ce chiffre de production et celui du tableau n° 1 est égale à la production d'une mine marginale (9.620 tonnes) qui s'est trouvée dans l'impossibilité de fournir toutes les données du tableau n° 14.

TABLEAU N° 13.
CONSOMMATION DE L'UNION ECONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISE
(en milliers de tonnes).

	1941 (1)	1942 (1)	1943 (1)	1944 (1)	1945 (1)	1946 (1)	1947 (1)	1948 (1)	1949 (1)	1950 (2)
Production	26.722	25.055	23.737	13.529	15.833	22.852	24.436	26.691	27.854	27.298
Importation	101 (4)	211 (4)	277 (4)	727 (4)	1.898 (4)	4.585	7.588	6.724	4.135	4.077
Exportation	3.664 (5)	2.564 (5)	2.421 (5)	449 (5)	270 (5)	946	2.127	1.738	1.895	3.224
Différence des stocks (3)	— 1.482	+ 332	— 179	— 24	— 198	+ 20	+ 132	+ 402	+ 964	— 782
Consommation	24.641	22.370	21.772	13.831	17.659	26.471	29.765	31.275	29.130	28.933

Le total des importations est en diminution, par rapport à 1949, de 58.000 tonnes, soit 1,4 % alors que le total des exportations est en augmentation de 1.529.000 tonnes, soit 70,1 %.

Quant à la consommation de l'Union belgo-luxembourgeoise, elle est encore en baisse, tout en restant nettement supérieure à celle d'avant guerre.

Les stocks sont en forte diminution par rapport à l'année 1949, pour les raisons que chacun connaît.

(1) Chiffres définitifs.

(2) Chiffres provisoires.

(3) Le signe + indique une augmentation de stock au cours de l'année ; le signe — une diminution.

(4) Pour les années 1941, 42, 43 et 44, Belgique seule.

Pour 1945 du 1^{er} janvier au 30 avril, Belgique seule ; à partir du 1^{er} mai, Union Economique belgo-luxembourgeoise.

(5) Du 1^{er} janvier 1941 au 30 avril 1945, y compris les exportations à destination du Grand-Duché de Luxembourg.

Résultats d'exploitation.

Le tableau n° 14 donne les chiffres provisoires des résultats d'exploitation en 1950, pour les mines de houille seules, à l'exclusion des fabriques d'agglomérés ou de coke.

Le résultat d'exploitation tel qu'il est donné ici, avant le jeu des subventions, est l'excédent de la valeur de la production sur les dépenses totales de l'exercice, y compris les dépenses de premier établissement. Il est donc différent du solde des chiffres de bilans des sociétés charbonnières, où les dépenses de premier établissement sont amorties en plusieurs années. L'évaluation administrative du premier résultat est faite suivant des règles fixées par les lois et arrêtés royaux en vue de la détermination de la redevance proportionnelle due par les concessionnaires de mines aux propriétaires du sol.

Les subventions de l'Etat comprennent toutes les sommes effectivement versées ou remboursées par l'Etat aux charbonnages, directement ou indirectement, dans

le courant de l'année, quel que soit l'exercice auquel elles se rapportent.

Le solde du compte spécial du Fonds de Rééquipement est égal à la différence des soldes à fin 1950 et à fin 1949. Il intervient en déduction du Premier Résultat parce que la partie positive de ce solde, c'est-à-dire l'apport au Fonds de Rééquipement, figure dans la valeur du charbon vendu alors que les charbonnages ne l'ont pas touchée.

Rappelons que, depuis le 1^{er} octobre 1949, le Fonds de Solidarité des Charbonnages n'existe plus et que l'Etat a introduit un système de subventions dégressives en lieu et place du système appliqué jusqu'alors. Les sommes qui figurent au poste « Solidarité » du tableau n° 14 correspondent à des reliquats d'exercices antérieurs.

Ces premiers résultats consacrent le redressement poursuivi de l'industrie charbonnière au cours de l'année 1950. Le bassin du Sud clôture avec un bénéfice de 24,75 F à la tonne et le bassin de Campine avec un bénéfice de 68,04 F à la tonne.

